

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 33 (1953)
Heft: 6

Artikel: Les relations commerciales entre la Suisse et l'A. O. F.
Autor: Philippe, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888329>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES RELATIONS COMMERCIALES ENTRE LA SUISSE ET L'A. O. F.

par

Georges Philippe

Licencié en droit et ès sciences commerciales

Le commerce entre la Suisse et l'A. O. F. est conditionné par les structures économiques complémentaires de ces deux pays : d'un côté une économie industrielle évoluée, de l'autre un ensemble de territoires à production presque purement agricole, voués à la monoculture extensive.

La définition économique des pays composant la Fédération aofienne est extrêmement simple : le groupe du Sénégal, du Soudan et du Niger s'adonne à la culture de l'arachide, qui représente près de 90 % de ses exportations. C'est la Côte d'Ivoire qui possède la production la plus diversifiée, proche de celle de la Guinée. Sa principale richesse est le cacao, mais elle exploite encore ses larges ressources forestières et cultive le café et les bananes. Le Dahomey, gros producteur d'huile de palme, se consacre aussi au coton, culture importée récemment d'A. E. F. Mentionnons encore la mise en exploitation récente de mines de bauxite en Guinée et la découverte de gisements de cuivre et de fer en Mauritanie. Il existe encore d'autres productions, mais elles sont destinées avant tout à la consommation locale et ne donnent pas lieu à des exportations importantes.

CARACTÉRISTIQUES DU COMMERCE EXTÉRIEUR AOFIEN

Le commerce extérieur de l'A. O. F. s'oriente principalement et tout naturellement vers la Métropole. En 1951, la France a acheté 69 % du tonnage exporté, correspondant à 71 % de sa valeur ; elle reste aussi son premier fournisseur, en tonnage comme en valeur, avec des pourcentages de 52,8 et 73 %. Cette position de la Métropole est la conséquence du régime douanier et fiscal préférentiel dont jouissent ses marchandises, de l'insuffisance des disponibilités en devises étrangères de la Fédération et de la limitation quantitative des importations de l'étranger.

Évolution du commerce extérieur aofien

(en milliers de tonnes)	Importations	Exportations	Commerce global
1913	326	382	708
1938	558	988	1.546
1949	919	816	1.735
1950	1.067	853	1.920
1951	1.471	848	2.319

LES EXPORTATIONS DE L'A. O. F.

En 1952, le montant des exportations totales vers l'étranger est sensiblement le même que celui de 1951, qui avait marqué un léger fléchissement sur l'année précédente. Il reste inférieur aux montants exportés pendant les années 1938 et 1939 en raison surtout de la baisse des exportations d'arachides.

Principales exportations d'A. O. F. vers l'étranger et la Suisse

(valeur en millions de francs CFA)	Étranger					Suisse			
	1949	1950	1951	1949		1950		1951	
	va- leur	va- leur	va- leur	va- leur	% (1)	va- leur	% (1)	va- leur	% (1)
Fèves de cacao . .	1.404	2.277	3.233	76,3	5,4	53,7	2,4	303,6	9,4
Bois	218	439	654	4	1,8	0,9	0,2	8,7	1,3
Arachides décortiquées	312	65	291	—	—	—	—	—	—
Café	23	278	37	—	—	—	—	—	—
Huiles d'arachides .	13	518	1	—	—	—	—	—	—
Autres produits . .	1.200	2.731	1.842	—	—	5,5	—	0,5	—
Total	3.170	6.306	6.058	80,3	2,5	60,1	0,9	312,8	5,1

(1) En % des exportations totales vers l'étranger.

La structure des exportations de produits aofiens vers la Suisse est très simple : surtout du cacao et du bois, et, dès 1952, un peu de café.

Importations suisses en provenance de l'A. O. F.

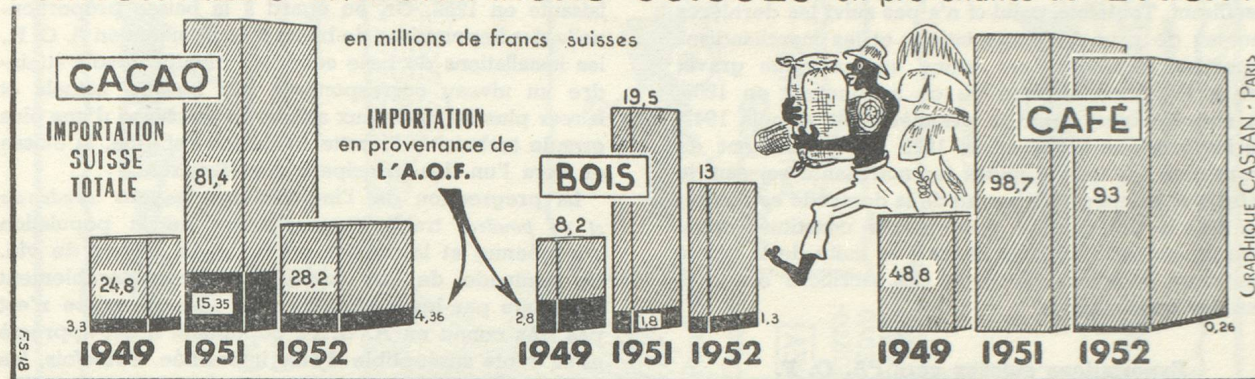
	1949		1951		1952	
	1.000 fr. s.	% (1)	1.000 fr. s.	% (1)	1.000 fr. s.	% (1)
Fèves de cacao . .	3.316	13,3	15.353	18,8	4.364	15,4
Bois d'œuvre et planches	2.901	33,9	1.798	9,2	1.394	10,2
Bois à brûler	—	—	—	—	217	—
Café	—	—	—	—	268	0,3
Bananes	228	—	—	—	—	—
Autres produits . .	388	—	278	—	61	—
Total	6.833	—	17.429	—	6.304	—

(1) En % du total des importations suisses.

Les fèves de cacao forment le plus clair de ces exportations, et uniquement pour les qualités supérieures. Le record de 1951 marque une période de stockage des chocolatiers suisses, due aux craintes soulevées par la guerre de Corée. Le graphique ci-contre montre que si cette hausse des achats fut générale et favorisa aussi les autres fournisseurs, le pourcentage d'importation du cacao d'A. O. F. augmenta sensiblement en raison, semble-t-il, d'une régression des exportations de la Gold Coast. L'année 1952 a inauguré la reprise d'un tonnage d'achat normal, mais il est réjouissant de constater que la part de l'A. O. F. est demeurée supérieure à ce qu'elle était en 1949. La qualité de la récolte 1951-1952 fut excellente et la clientèle suisse semble bien être sensible à ses variations annuelles. Pour l'année courante, les perspectives sont loin d'être favorables : la qualité de la dernière récolte est plutôt médiocre et la consommation de chocolat tend à baisser dans tous les pays.

Passons au café, cette culture relativement récente de l'Afrique noire. Les quantités exportées varient considérablement d'une année à l'autre. La Suisse n'a

PRINCIPALES IMPORTATIONS SUISSES en provenance de L'A.O.F.



Surfaces hachurées : importations suisses totales ; surfaces noires : importations d'A. O. F.

offre un petit débouché qu'en 1952, car elle est habituée aux cafés d'Amérique centrale et du Sud. Toutefois, l'essai de 1952 et les efforts entrepris en vue d'améliorer et de normaliser la qualité permettront certainement de développer ce courant d'affaires.

Notre revue des exportations aofiennes vers la Suisse nous amène à traiter de celle des bois, dont l'évolution est catastrophique. L'exploitation forestière en A. O. F. traverse actuellement une crise grave. Ensuite du fléchissement des cours, les forestiers ont vu leurs exportations paralysées par la concurrence des territoires anglais. En effet, les coûts de production aofiens ont subi une forte augmentation due, entre autres, à la pression inflationniste exercée par la Métropole. Les autres causes principales sont, d'une part, le suréquipement des entreprises forestières qui doivent amortir un matériel coûteux acheté aux États-Unis et, d'autre part, le prix excessif des transports dont l'abaissement reste conditionné par une amélioration de l'entretien des voies de communication et une élévation du rendement du personnel. Depuis janvier 1952, seule une très faible partie des essences peut encore se vendre au-dessus du prix de revient. Il a fallu suspendre les abattages au début de mai, ce qui n'a pas suffi à éviter des pertes énormes, et, afin de liquider ses stocks dépréciés, la Côte d'Ivoire a même exporté l'année dernière du bois à brûler. Aujourd'hui, le redémarrage est amorcé, grâce à l'application de mesures fiscales et financières rapides et énergiques, mais le rétablissement d'une économie forestière saine reste conditionné par une pression constante sur le coût de la vie et une augmentation du rendement de la main-d'œuvre.

La Suisse importe encore quelques autres produits d'A. O. F., mais en quantités réduites et de manière discontinue. Citons les bananes dont la culture trouve son principal débouché en France.

D'autres exportations d'A. O. F. n'intéressent pas le marché suisse. Ce sont essentiellement celles d'arachides et d'oléagineux qui atteignent des montants importants sur la Métropole. La culture des arachides traverse une période de dépression, elle manque d'une main-d'œuvre qui se laisse trop facilement séduire par l'attrait des villes et des chantiers. La production ne pourra retrouver son niveau d'antan et se développer que par une mécanisation permettant de remplacer les bras qui manquent.

Les oléagineux sont une production protégée, destinée surtout à l'approvisionnement de la Métropole ; d'autre part, cultivée sur une terre appauvrie, cette denrée cote un prix trop élevé par rapport aux cours mondiaux pour pouvoir atteindre le marché suisse.

Quant au coton, il est promis à un bel avenir si le producteur parvient à s'assurer un écoulement rémunérateur et à se faire une place sur les marchés étrangers en augmentant l'homogénéité de son produit. Il ne s'exporte pas vers la Suisse, qui dispose de dollars et s'approvisionne sur les grands marchés mondiaux (Amérique et Égypte) où sont offertes les sortes auxquelles son industrie est habituée.

Bien que leurs exportations à destination de la Suisse soient en baisse, les coloniaux ne doivent pas négliger ce marché. La Côte d'Ivoire en reste le fournisseur le plus important de la Fédération et il est significatif de relever qu'en 1951, la Suisse fut, par rang d'importance, son sixième ou septième client, avant la Grande-Bretagne et la Belgique. Dans le même ordre d'idées, il convient d'insister sur le fait que la balance commerciale entre les deux pays fut toujours nettement favorable à l'A. O. F. En 1952 toutefois, cette différence s'est considérablement amenuisée, mais l'amélioration de ses perspectives d'exportation permettra certainement à l'A. O. F. de reprendre sa place sur le marché suisse, qui lui reste largement ouvert. Il est même possible que les statistiques du commerce extérieur voient sous peu un nouveau produit figurer dans leurs colonnes : le cuivre, dont un important gisement a été découvert récemment à Akjoujt, en Mauritanie.

LA SUISSE ET LES IMPORTATIONS AOFIENNES

Contrairement aux exportations, le tonnage des importations globales de l'A. O. F. a augmenté régulièrement depuis 1943 pour atteindre en 1951 un volume presque trois fois plus élevé que celui de 1938. La répartition quantitative de ce montant est la suivante :

Matières premières	8 %
Énergie	7 %
Biens de consommation	55 %
Équipement	30 %

De grosses importations de produits alimentaires contribuent à enfler fortement le poste « biens de

consommation ». Ces achats reflètent une sensible amélioration du niveau de vie du producteur, jusqu'alors insuffisant. Toutefois, celui-ci n'a pas suivi les dernières hausses de prix des exportations et les marchandises importées en masse ont connu une mévente grave, due à l'appauvrissement de ce producteur en 1951. En conséquence, pour la première fois depuis 1947, les importations accusent en 1952 un mouvement de régression qui touche toutes les marchandises, sauf le pétrole et les tissus. Ce retrait de la demande est accentué par le fait que les gros stocks constitués apparaissent aujourd'hui trop chers à la suite de la baisse des cours mondiaux, en dépit des sacrifices consentis par les commerçants.

Exportations suisses vers l'A. O. F.

	1949		1951		1952	
	quin-taux	1.000 fr. s.	quin-taux	1.000 fr. s.	quin-taux	1.000 fr. s.
Chocolat, lait condensé, lait en poudre, fromages, etc.	—	—	1.543	216	2.087	318
Textiles divers.	144	344	709	2.287	549	1.778
Machines et moteurs divers	1.194	1.171	534	1.068	1.119	1.481
Horlogerie.	—	63	—	368	—	651
Machines à écrire	—	—	104	354	114	389
Appareils radio, cinéma, photos, etc.	—	—	76	137	89	267
Appareils d'optique	11	102	10	84	14	194
Cigarettes.	—	—	14	15	86	80
Raccords	44	24	122	54	294	204
Autres produits	131	256	551	496	487	565
Total	1.524	1.960	3.663	5.047	4.839	5.797

A titre liminaire, il faut souligner, d'une part que les achats de produits suisses sont limités par des restrictions quantitatives qui se traduisent par l'inscription de *contingents* dans les accords commerciaux, d'autre part que les *mesures de libération* décrétées en 1950 et 1951 n'ont pas été rapportées comme pour la Métropole et l'Algérie et que de nombreux produits peuvent donc être exportés librement en Afrique noire.

Le Sénégal, principal bénéficiaire des contingents, demeure le plus gros client pour tous les articles, exception faite des laits. Après lui, les contingents se répartissent, par rang d'importance, de la manière suivante : Côte d'Ivoire, Soudan, Guinée, Dahomey, Haute Volta, Niger et Mauritanie.

Les exportations suisses vers l'A. O. F. suivent une courbe ascendante semblable à celle suivie par le total des importations de ces territoires. Le rapport tonnage-valeur de ce trafic reste sensiblement le même chaque année et fait ressortir sa haute valeur spécifique ; par exemple, le prix moyen de la tonne importée de Suisse en Côte d'Ivoire s'élevait en 1951 à 405.000 fr. CFA, alors qu'il s'établissait à 47.000 francs pour l'ensemble des importations de ce territoire.

La plus importante des exportations suisses vers l'A. O. F., celle des *tissus*, accuse une baisse sensible, à laquelle la politique de resserrement de crédit des grands comptoirs n'est pas étrangère. La demande est très diversifiée et la hausse générale du niveau de vie permet aux tissus de meilleure qualité de trouver un marché plus accueillant. Or, l'avenir de l'industrie textile suisse reste dirigé vers ses productions de haute qualité traditionnelle : tissu de coton fin, organdi, voile, broderies, imprimés de luxe, car pour tous les articles courants, la concurrence étrangère est très forte et ses prix plus compétitifs.

L'exportation des *machines*, la deuxième par rang d'importance, a suivi une courbe ascendante satisfaisante en 1952. Or, eu égard à la baisse proportionnelle des importations de biens d'équipement en A. O. F., les installations de base semblent bientôt devoir atteindre un niveau correspondant aux besoins actuels et laisser plus de place aux achats de machines d'une plus grande technicité. Si cette évolution s'affirme, la Suisse en sera l'un des principaux bénéficiaires.

La progression de l'importation de *laits condensés et en poudre*, trahit l'augmentation de la population européenne et la hausse générale du niveau de vie. La demande de ces produits est considérablement restreinte par les contingents. Le *fromage* suisse n'est pas très connu en A. O. F., cependant il est apprécié et sa vente susceptible d'être intensifiée. Toutefois, les meules de Gruyère et d'Emmenthal présentent l'inconvénient de sécher trop rapidement et on leur préfère souvent des fromages français à pâte molle, plutôt moins chers ; mais à la suite de leur renchérissement, la demande des qualités suisses tend à croître, sauf pour le fromage en boîte, nettement plus cher que les marques françaises.

Les *montres* suisses continuent à dominer le marché et, n'étaient les contingents, l'A. O. F. pourrait en absorber bien davantage. La qualité traditionnelle de la production horlogère suisse se fait apprécier surtout des Européens. En effet, l'indigène qui achète une montre la désire la plus grosse et la plus bruyante possible ; or, ce sont là deux qualités qui ne sont pas l'apanage exclusif de notre fabrication.

Les *machines à écrire* et *machines à coudre* se vendent facilement, les dernières rencontrant toutefois maintenant une forte concurrence japonaise dont les articles, de qualité inférieure, sont moitié moins chers.

L'efficacité des *machines agricoles* suisses est, elle aussi, vivement appréciée.

Quant aux *appareils de photographie, tourne-disques et postes de radio*, leur demande est satisfaisante bien que leurs prix, justifiés d'ailleurs par leur qualité, soient élevés. Pour les premiers, la Suisse sera probablement évincée tôt ou tard par les pays fournisseurs traditionnels de cet article. Depuis que le commerce offre des disques en langue indigène, les Noirs achètent volontiers des meubles à musique et ils commencent à s'intéresser aux postes de radio.

La Suisse est encore le treizième fournisseur de l'A. O. F. pour les *chaussures* car nos articles bon marché peuvent soutenir la concurrence étrangère. Ce marché reste toutefois restreint car la grande masse des indigènes marche pieds nus ou chausse des espadrilles, importées d'autres provenances.

Pour conclure, nous remarquerons que, malgré la régression des ventes de l'A. O. F. et la progression de ses achats en Suisse, sa balance commerciale lui laisse encore un solde bénéficiaire. Mais cette régression sera probablement momentanée et certains facteurs d'expansion comme la reprise des affaires dans les bois et l'aménagement d'une usine de reconditionnement du café permettront certainement à ce pays de reprendre sa place sur le marché suisse, largement ouvert à ses produits.

Georges Philippe

VOIES DE COMMUNICATION EN A.O.F.

